



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 26 FÉVRIER 2026 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D12 - Médiathèque municipale - Programmation 2026

Date de convocation : 20 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Micheline JULIEN, Pierre-Michel MARCH, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Arthur AUGER à Cyril CHAPPET ; Médéric DIRAISON à Jean MOUTARDE ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Julien SARRAZIN à Matthieu GUIHO ; Gaëlle TANGUY à Myriam DEBARGE

Absents excusés : 2

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX

Absents : 2

Houria LADJAL ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Anne DELAUNAY

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D12 - Médiathèque municipale - Programmation 2026**Rapporteur : M. Cyril CHAPPET**

Service culturel municipal majeur, la médiathèque de Saint-Jean-d'Angély ne dérogera pas en 2026 à ses missions et objectifs principaux : l'accès à la culture pour tous, la conduite d'actions intergénérationnelles et la valorisation des collections inclusives. À ce titre, un espace spécifique sera conçu pour regrouper le fonds "Facile à lire", les livres en grands caractères et les livres lus.

La programmation 2026 combinera offre récurrente et actions inédites, surprenantes et multidisciplinaires, l'objectif étant d'aller à la rencontre de nouveaux publics, en particulier les jeunes et les actifs, en s'appuyant sur des partenaires locaux, départementaux et régionaux (association Trapèze, Maison François Méchain, Médiathèque départementale). La médiathèque reste par ailleurs à l'écoute de nouvelles propositions qui lui sont soumises, du type expositions photos, conférences, ateliers.

ÉVÈNEMENTS À PORTÉE NATIONALE

En 2026, la médiathèque s'inscrira dans les temps forts ci-dessous :

- **Le Printemps des poètes (9-31 mars)** : accueil de la maison d'éditions niortaise Ad verba pour un temps d'échange et de lecture autour de la poésie ;
- **Fête du court métrage (25-31 mars)** : en partenariat avec l'association Grand écran et Cinévals, la médiathèque projette une sélection rétrospective de coups de cœur des publics ;
- **La Fête de la nature (20-25 mai)** : organisation de rencontres (atelier de création de livres végétaux, lecture d'albums) en lien avec les services culturels et animation de la Ville ;
- **La Fête de la musique** : des sélections thématiques seront proposées, complétées par d'autres animations dédiées à ce média au cours du second semestre ;
- **Patrimoine et collaboration interservices** : pour les Journées Européennes du Patrimoine, Octobre rose, la Fête de la Bière et Léz'Art des Jeun'S, la médiathèque proposera un programme global (visites, ateliers, conférences) construit en cohérence avec les autres services de la commune.

ACTIONS CULTURELLES

La médiathèque accueillera plusieurs écrivains tout au long de l'année. Plusieurs jurys seront constitués pour participer à l'attribution de prix littéraires, dont celui des Littératures européennes de Cognac, et plus particulièrement le Prix du premier roman de la Ville de Saint-Jean-d'Angély qui bénéficie d'une collaboration étroite avec la librairie « Jeux de Pages ». Des ateliers d'écriture seront également proposés durant l'année en direction des publics jeunes adultes et adultes.

Dans le cadre du déploiement de son projet d'établissement, la médiathèque poursuit son partenariat avec l'Espace Mendès France de Poitiers pour des ateliers de vulgarisation scientifique destinés aux enfants et adolescents.

L'offre de spectacles pour la jeunesse et la petite enfance est reconduite. Le 22 avril, la médiathèque accueillera sur la journée « L'Atelier de Jeanne » par la Compagnie bordelaise Bougrelas, ainsi que des animations pour les festivités de Noël.

En juillet et août, les cours extérieures de l'Abbaye royale seront à nouveau investies pour des heures du conte en plein air et une nouvelle édition de « Respire et Lire » (rendez-vous réguliers associés à des activités spécifiques).

Pour compléter cette offre, la médiathèque se positionne auprès de la Médiathèque départementale sur un appel à projet ayant pour finalité d'intégrer le festival « Escales en bibliothèques ». La thématique portera sur le jeu et, si le projet est retenu, une action complémentaire sera financièrement prise en charge par la Médiathèque départementale.

Enfin, la médiathèque s'engage à participer au programme d'éducation artistique et culturelle pluriannuel « Graine d'artistes » s'il est réactivé, et maintient ses « Ateliers bébés lecteurs » (0-3 ans) au sein du multi-accueil « Croque Soleil ».

Le budget nécessaire à l'ensemble de ces activités sera inscrit au Budget Primitif 2026.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme d'activités 2026 de la médiathèque ;
- d'approuver la prise en charge par la Ville du Prix du premier roman 2026 (frais de transport, d'hébergement et enveloppe de 400 euros versée au lauréat) ;
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent à ces actions et partenariats.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- **Pour : 25**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**La Secrétaire de séance,
Anne DELAUNAY**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.